

## **Foot Enfant** Saison 2019-2020

J'ai bien rempli la fiche légale pour la saison 2019-2020

**Renouvellement :** **Oui Non** Adhésion réglée à l'activité : \_\_\_\_\_

### **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : Bat : \_\_\_\_\_ Appt : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Tel. Dom : \_\_\_\_\_ Tel. Port : Mère \_\_\_\_\_ Père \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Club précédent : \_\_\_\_\_

Problèmes médicaux particuliers (allergies, lunettes...) \_\_\_\_\_

Reponsable légal de l'enfant : \_\_\_\_\_

### **DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

1 timbre au tarif en vigueur

1 Photo d'identité

La Charte du Footballeur et la Charte des Parents signées

La demande de licence visée par le médecin

Autorisations parentales

### **POUR LES NOUVEAUX JOUEURS, MERCI DE RAJOUTER :**

- Photocopie de la Carte d'Identité de l'enfant, du passeport ou du livret de famille
- Si votre enfant est de nationalité étrangère et a 11 ans ou plus, merci de nous fournir également une attestation de domicile (quittance loyer, facture EDF...) ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité du père **ET** de la mère ainsi que du livret de famille.

<b>Catégorie</b>	<b>Adhésion</b>	<b>Cotisation+dotation</b>	<b>Licence</b>	<b>Total</b>
U6 à U7	25€	125€	11€	161€
U8 à U13	25€	125€	12€	162€
U14 à U17	25€	135€	21€	181€
U18	25€	135€	26€	186€

**De U6 à U13**

2 joueurs	50€	190€
3 joueurs	75€	235€

Rajouter le coût des licences en fonction de la catégorie

**De U14 à U18**

2 joueurs	50€	205€
3 joueurs	75€	270€

Rajouter le coût des licences en fonction de la catégorie

Si inscription de plusieurs enfants d'une même famille et de catégories complètement différentes, calcul de la cotisation à établir avec la secrétaire du football (06.50.54.62.96).

Merci d'indiquer la taille de votre enfant pour la commande de son survêtement ; La marque ELDÉRA taille «confortable».

**ATTENTION : la veste du survêtement ne sera ni reprise ni échangée en raison du flocage du logo et des initiales de l'enfant.**

- |                               |                                |                            |                              |
|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 4/6  | <input type="checkbox"/> 10/12 | <input type="checkbox"/> S | <input type="checkbox"/> XL  |
| <input type="checkbox"/> 6/8  | <input type="checkbox"/> 12/14 | <input type="checkbox"/> M | <input type="checkbox"/> XXL |
| <input type="checkbox"/> 8/10 | <input type="checkbox"/> XS    | <input type="checkbox"/> L |                              |

# LA CHARTE DU FOOTBALLEUR

CHANTECLER 2019-2020

**Adhérer à un club de sport, c'est faire partie d'une équipe ; la force morale d'une équipe, d'un club, réside dans son équilibre, son état d'esprit, sa solidarité, sa confiance en lui et dans le plaisir à se retrouver ensemble.**

En adhérant au club de Football de Chantecler, vous vous engagez à respecter un certain nombre de règles :

## AU SEIN DU CLUB

- Respecter l'entraîneur, les responsables du Club et suivre leurs instructions.
  - Respecter le matériel et les bâtiments mis à ta disposition.
  - Etre assidu et arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.
  - Prévenir en cas d'absence.
  - Etre en tenue de footballeur aussi bien aux matchs qu'aux entraînements : maillot, short ou survêtement selon la saison, protège-tibias, chaussettes et chaussures de football.
  - Port obligatoire du survêtement Chantecler pour toutes les sorties (matchs, stade...).
  - Prévoir un change et le nécessaire pour se doucher après les matchs.
- Aider ses coéquipiers par sa présence, son expérience et son esprit d'équipe.

## SUR LE TERRAIN : LE FAIR-PLAY

- Respecter les adversaires et les arbitres, porter dignement les couleurs de Chantecler.
- Accepter les décisions de l'arbitre.
- Eviter la méchanceté et les agressions dans les actes et les paroles.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- **A partir de U14, tout carton – jaune ou rouge – pris pendant un match et n'étant pas directement lié au jeu sera à la charge du joueur et de ses parents.**

## TES PARENTS - INCITE LES A

- Respecter le travail de l'entraîneur, à accepter ses décisions et à le laisser diriger son équipe.
- Informer ton entraîneur en cas d'absence.
- Te prévoir un équipement adéquat et adapté aux conditions climatiques.
- T'accompagner le plus souvent possible sur les lieux de matchs pour supporter ton équipe.
- Ne pas pénétrer dans les vestiaires avant et après les matchs.

.....

Coupon à retourner au Club en même temps que ton inscription.

Nom - prénom du joueur : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE**

# LA CHARTE DES PARENTS

CHANTECLER 2019-2020

## Je m'engage à :

- M'acquitter du paiement de la cotisation au moment de l'inscription. Pour les paiements par chèques, un échelonnement est possible jusqu'au 31 décembre 2019 (remettre tous les chèques en même temps avec la date d'encaissement au dos). Pour les paiements en espèces 50% de la somme seront versés au moment de l'inscription les 50% restants le mois suivant.

### **Aucun remboursement, quelque en soit la raison, ne sera effectué.**

- Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation sera suspendu au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Tout joueur désirant démissionner devra être à jour de sa cotisation. Dans le cas contraire, une opposition sera faite par le club.
- Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.
- **A partir de U14, tout carton – jaune ou rouge – pris pendant un match et n'étant pas directement lié au jeu sera à la charge du joueur.**
- Respecter le travail de l'entraîneur, à accepter ses décisions et à le laisser diriger son équipe.
- Avoir toujours – sur les terrains et aux abords - un comportement irréprochable.
- A l'arrivée au club de mon enfant, signaler sa présence et le confier à un éducateur ou à un responsable. Avant de repartir, s'assurer que l'entraînement ou le match ont bien lieu.
- Informer le plus tôt possible l'entraîneur de l'absence de mon enfant à un entraînement ou à un match.
- Prévoir à mon enfant un équipement adéquat et adapté aux conditions climatiques.
- Laisser mon enfant participer le plus régulièrement possible aux rencontres sportives du week-end et aux tournois de fin d'année. En fonction du nombre d'enfants inscrits, un « roulement » peut être mis en place pour la participation aux matchs.
- **Véhiculer et accompagner** mon enfant sur les lieux des rencontres pour l'encourager et supporter son équipe.
- Ne pas pénétrer dans les vestiaires avant et après les matchs.

## **Grâce à ces valeurs humaines et sportives, votre enfant pourra s'épanouir et progresser dans le sport qu'il a choisi.**

Nous vous rappelons qu'en inscrivant votre enfant dans une **ECOLE de FOOTBALL**, vous vous **engagez** à le laisser participer aux entraînements, matchs et tournois qui auront lieu tout au long de l'année. D'autre part, il est de la responsabilité des parents d'acheminer leur enfant sur les lieux des rencontres footballistiques ou de « s'arranger » avec d'autres parents de la même équipe pour organiser un covoiturage. **En aucun cas le club de Chantecler ne pourra se substituer au rôle des parents.**

.....

Coupon à retourner au Club en même temps que le dossier

Nom - prénom du joueur : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE**

# INFORMATIONS GÉNÉRALE

Reprise de l'entraînement le mercredi 4 septembre 2019

Une permanence sera assurée tous les mercredis à partir du 12 juin, juillet et de septembre 2019 de 14h à 16h

## RAPPEL DES PIÈCES OBLIGATOIRES

- 1 timbre autocollant au tarif en vigueur
- 1 photo d'identité
- Autorisations parentales
- Charte du footballeur et Charte des parents signées
- La demande de licence visée par le médecin.
- Le règlement de l'adhésion et de la cotisation
- **POUR LES NOUVEAUX JOUEURS**, merci de rajouter :
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- **POUR LES JOUEURS DE NATIONALITE ETRANGERE** (à partir de 11 ans inclus)
- Photocopie des papiers d'identité du père **ET** de la mère **ET** du Livret de Famille, Justificatif de domicile

TOUT DOSSIER INCOMPLET sera **refusé**. Il devra être remis directement et uniquement à la secrétaire aux dates de permanence indiquées ci-dessus.

Les éducateurs ne prendront aucun dossier lors des entraînements.

Possibilité de paiements échelonnés jusqu'à la fin du mois de décembre 2019 uniquement pour les chèques (Remise à la banque des chèques les 1er et 15 de chaque mois).

Les règlements en espèces : 50% au moment de l'inscription et 50% le mois suivant.

A partir du mois de janvier 2020, tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra plus participer aux entraînements ni aux matchs.

**AUCUNE COTISATION-ADHÉSION NE POURRA ÊTRE REMBOURSÉE**



Rejoignez nous sur notre Page Facebook **CHANTECLER FOOTBALL**

# Fiche d'informations légales

Cette fiche est à remplir obligatoirement.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ adhérent(e)  
ou  
responsable légal de \_\_\_\_\_

Adhésion à l'association au titre de \_\_\_\_\_ de 25€ réglée en

**CHÈQUE**

**ESPÈCE**

## AUTORISATION PARENTALE :

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

**OUI**

**NON**

J'autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

**OUI**

**NON**

## DROIT À L'IMAGE

J'autorise le club à prendre des photos et/ou filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles participe l'adhérent et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club

**OUI**

**NON**

## ASSURANCE

Je certifie être titulaire d'une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages causés à des tiers ainsi que d'un contrat individuel accident couvrant mes propres dommages corporels.

**OUI**

**NON**

- L'association CHANTECLER est couverte par un contrat garantissant « les conséquences financières de la Responsabilité Civile et pouvant incomber à l'assuré pour tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à des dommages corporels et/ou matériels causés à autrui en vertu des règles du droit administratif et du droit civil dans le cadre des activités liées à l'objet social de l'assuré ». L'association CHANTECLER ne couvre pas les adhérents et bénévoles pour les dommages corporels subis dont elle ne serait pas responsable. De ce fait, l'adhérent ou le bénévole doit se prémunir, s'il le souhaite, d'un contrat d'assurance individuelle accident. ([Article L 321.4 du code du sport](#)).

*J'ai bien noté l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance garantissant l'individuel accident et garde le libre choix concernant la souscription de celui-ci.*

- L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultable au Siège.
- Je reconnais, en outre, être avisé de mon entière responsabilité et décharge TOTALEMENT CHANTECLER et ses dirigeants tant que mon dossier d'inscription n'est pas complet, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.

- J'autorise la Direction de Chantecler à faire donner à l'adhérent les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires, si accident grave, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
- Il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique ([RGPD n°2013-679 du 27 avril 2016](#)). Pour l'exercice de vos droits vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : **secretariat@assochantecler.fr**.
- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise l'association à me transmettre des informations par courrier, mails et sms.

## TEXTE DE RÉFÉRENCE

### Code du sport

Livre II : Acteurs du sport, titre III - Santé des Sportifs et Lutte contre le dopage (extrait)

- J'ai bien reçu et pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil périscolaire
- J'ai bien reçu et pris connaissance du règlement intérieur de centre de loisirs

Bordeaux, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

VOUS POUVEZ ACCÉDER À NOTRE  
SITE INTERNET GRÂCE AU QR-CODE SUIVANT



**CHANTECLER BORDEAUX**  
2 Impasse St Elisabeth 33000 Bordeaux  
Tel: 05-57-87-02-57  
[secretariat@assochantecler.fr](mailto:secretariat@assochantecler.fr)

Site: [maisondequartierchantecler.fr](http://maisondequartierchantecler.fr)

